

E 2001 (B) 4/28

*La Division des Affaires étrangères du Département politique
au Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant*

Copie

L. Ek

Berne, 15 novembre 1922

Nous vous accusons bonne réception de votre dépêche du 9 novembre¹ dernier concernant la sauvegarde des intérêts de la Banque des Chemins de fer orientaux à Zurich et avons appris avec satisfaction que les droits de cette banque dans les chemins de fer d'Asie-Mineure ne seraient pas préterités à la conférence de la paix qui va s'ouvrir à Lausanne, puisque les plénipotentiaires français auront communication du dossier et de la note que nous vous avons prié d'adresser au Gouvernement français par notre office du 27 mars 1922.²

Nous vous prions de bien vouloir faire d'urgence une démarche au Quai d'Orsay pour demander que M. Julius Frey, président du Conseil d'administration, M. Escher, directeur de la dite banque, tous deux domiciliés à Zurich, puissent exposer et défendre verbalement les intérêts considérables de l'épargne suisse dans les entreprises ferroviaires de l'Asie-Mineure auprès des plénipotentiaires français à

1. Dans cette dépêche, Dunant rendait compte d'un entretien avec Clinchant au Quai d'Orsay, le 8 novembre, lequel m'a promis que le dossier de cette affaire (de la Banque des Chemins de fer orientaux) serait mis, à Lausanne, à la disposition des plénipotentiaires que la France envoie à la future Conférence de la Paix. (E 2001 (B) 4/28).

2. Cf. n° 176.

la conférence de Lausanne et pour que des instructions dans ce sens soient données à ces derniers. Vos collègues de Londres et Rome feront une démarche semblable auprès des autorités anglaises et italiennes.

Comme la Suisse ne sera pas représentée à cette conférence, nous ne voyons pas d'autre possibilité de défendre les intérêts de nos compatriotes au cours des négociations qui vont décider de la mesure en laquelle ils seront effectivement reconnus.³

3. *Si le Quai d'Orsay et la Consultà consentent à ce que leurs délégations reçoivent les banquiers zurichois, le Foreign Office répond, le 24 novembre, au Ministre de Suisse: [...]it seems doubtful whether there would be any advantage in explanations being given to the delegation by a representative of the Banque, as suggested in your Aide Memoire of the 20th instant; [...]](E 2009 (B) 4/28), mais, le 27 novembre, il invite sa délégation à Lausanne à accorder l'entrevue sollicitée. Cf. Télégramme de la Légation de Suisse à Londres au Département politique fédéral du 27 novembre 1922. Par ailleurs, Motta s'est adressé au Président de la Délégation turque, Ismet Pacha, le 22 novembre 1922:*

Si les circonstances m'avaient fourni l'occasion de me rencontrer et de m'entretenir avec Votre Excellence à l'occasion de mon très court séjour à Lausanne, lundi dernier, j'aurais été heureux d'en profiter pour recommander à votre bienveillant accueil et à celui de votre Délégation mes compatriotes M. Julius Frey, Président du Conseil d'Administration de la Banque des Chemins de fer orientaux, à Zurich, et M. Escher, Directeur de cette même banque, qui attacheraient un grand prix à pouvoir vous exposer certaines questions relatives à des entreprises ferroviaires en Asie-Mineure. N'ayant pu, à mon regret, le faire verbalement, j'ai donc l'honneur de vous informer par la présente lettre du désir de ces Messieurs. (E 2001 (B) 4/28).